DECORATING CHINA.

HELPFUL HINTS IN THE ART OF CHINA PAINTING.

With the Lacroix Tube Colors Many Chances of Failure Are Obviated—Detailed Directions For Painting a Photograph Frame—Gold Work.

The great variety of undecorated china imported and manufactured renders the art of china painting as fascinating an popular as ever. "With the tube colors known as lacroix many of the chances of failure are obviated. For simple ornament it is better to paint the decorated forms over the glaze." Thus writes a contributor to The Ladies' Home Journal, who also gives a few suggestions and illustrations which may be carried out in the mineral colors.

A maple leaf design offered is intended for a panel or photograph frame. If carried out in tones of green, yellow,

MAPLE LEAF DESIGN.

gray and brown, it will be found most satisfactory. The raised scrolls around the edge are touched up with gold, and the background is tinted a pale cream with ivory yellow. For the leaves various soft shades of green and yellow are employed. For the young leaves use apple green with a trifle of silver yellow and shade with chrome green and neutral gray. For the darker ones use brown and chrome greens qualified with brown 17 and ultramarine blue. Make the stems and seed pods of a light green accentuated with touches and veins of deeper color. To avoid monotony in the leaves, paint a wash of yellow brown over some of them. Take a soft shade of sage green, one in harmony with those used in the leaves, and stipple the receding ones until the color gradually merges into the creamy ground of the china.

An arrangement of meadow grass is also given. The motive of this subject is well suited to gold work, either on a mat ground in cream or some delicate color in transparent tint. This latter method, perhaps, is the less difficult of the two. The tint should first be applied over the surface, and after the design is drawn in it must be carefully erased wherever the gold is to be put on.

The outlines of the leaves, the veins and the prickly tassels are now indicated with paste for raised gold applied with a fine pointed brush. This process requires considerable experience to do it uniformly. The tassels and leaves that retire should not have any of the raised paste, but should be simply painted upon the surface of the plate in flat tones.

After being fired the work is ready to receive the gold. It must be fired

ARRANGEMENT OF MEADOW GRASS.

again and then burnished with a glass burnisher. This process must be repeated if the gold is not so rich as desired.

If colors are preferred, the scheme given for the maple leaf design shown in illustration may be used.

Dress Extravagances.

The New York Telegram asks how many women are guilty of wearing rubbers over new shoes, thereby making the leather dry and hard and easily cracked?

Making the sewing woman wait in the house idle or doing fancy work because you have neglected to get materials before her arrival?

Buying articles because they are cheap and will come in some time?

Allowing whalebones to wear through the waist, thereby ruining a gown?

Wearing the same clothing each week as it comes from the wash?

Leaving a silk umbrella in a case, thereby causing it to split in the folds?

Turning skirts wrong side out when hanging them up?

Placing brushes with the bristles side up?

Failing to sew glove buttons on before wearing, or mending them before cleaning?

Curry Sauce For Boiled Chicken.

Put 2 tablespoonfuls of butter into a saucepan and stir into it 2 tablespoonfuls of flour, a scant tablespoonful of curry powder and a teaspoonful of onion juice. Let these cook a few moments, but do not allow them to brown. Gradually stir in a cup of milk and again cook them for a few moments before putting in a cup of cream. Season with salt, and just before serving add a hard boiled egg chopped fine.

THE HOUSEHOLD.

A New Discovery In Pies Related In Good Housekeeping.

Some time ago I was making some custard pies and found at the last moment I had no flavoring in the house, neither lemons, oranges, cocoanut or anything else available. I had boiled the custard, and what should I add to give it taste? There was a half cupful of fine white cherries, canned ones, in the cupboard, so I hurriedly stirred them in, put on my meringue, browned it nicely and was charmed with the result. So I thought if cherries would do why not other fruit?

For the custard for 2 pies take a pint of sweet milk and boil it. Have beaten together the yolks of 3 eggs, half a cupful of sugar and 2 tablespoonfuls of cornstarch or flour. Stir into the boiling milk. It should be quite stiff if it is to be thinned by any fruit. For the pie crust use 4 cupfuls of flour, a cupful of lard, salt and as little water as possible. Handle lightly and roll out, fill the pie pans, prick well and bake. If carefully made, this is almost equal to puff paste. Add half a cupful of sugar to 3 beaten whites of eggs for a meringue for 2 pies.

Peach Custard.—Make the plain custard and add half a cupful of mashed and sweetened peaches to each pie. Cover with a meringue and brown in the oven.

Strawberry Custard.—To the plain custard add a half cupful of fresh or canned strawberries for each pie. Cover with a meringue.

A plain strawberry tart is made by mashing thoroughly a cupful of strawberries; sweeten and put into a pastry shell, beat the white of one egg, add one-fourth cupful of sugar, spread over the strawberries and brown. This is delicious and so simple.

Lemon Custard.—Grate off the yellow rind; then cut the lemon in two and extract the juice. Add the grated rind and juice of one lemon, sweetened, to the custard for two pies. Never add fruit juices until the custard is taken off the stove. Add the meringue and brown. Orange tarts are made in the same way.

Banana Custard.—Slice one banana through the custard for one pie and add a drop of lemon juice if convenient.

Style In Dining Chairs.

A dining room chair to be comfortable should have a seat that is not too soft and should be of the right height to permit the sitter to use his knife and fork with ease. The carver's and the tea or coffee pourer's chairs should be more elevated than the rest, and they generally have arms, also higher backs than the others. In illustration of these

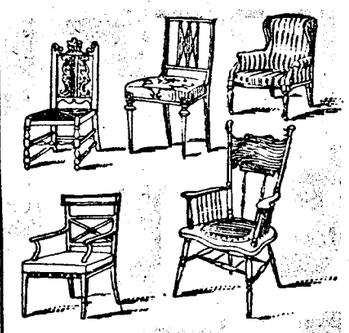

DINING CHAIRS.

points The Standard Designer shows a number of fashionable chairs. All those with arms are carving or tea chairs. One, of most comfortable aspect, has a striped covering and is designed for the lady who attends to the tea things. A very handsome article is in carved oak.

In luxurious style is a chair of rosewood with seat of flowered velvet. The new style green oak figures in a handsome carving chair with arms, while another specimen, also for the carver's use, is of polished oak, high backed, with arms and with a seat of brown leather.

Singing For Health.

The time will soon come when singing will be regarded as one of the great helps to physicians in lung diseases in the incipient state. Almost every branch of gymnastics is employed in one way or another by the doctors, but the simple and natural function of singing has not yet received its full meed of praise. In Italy some years ago statistics were taken which proved that the vocal artists were especially long lived and healthy under normal circumstances, while of the brass instrumentalists it was discovered that consumption never claimed a victim among them. Those who have a tendency toward consumption should take easy vocal exercises, no matter how thin and weak their voices may seem to be. They will find a result at times far surpassing any relief afforded by medicine. Vocal practice in moderation is the best system of general gymnastics that can be imagined, many muscles being brought into play that would scarcely be suspected of action in connection with so simple a matter as tone production. Therefore, apart from all art consideration, merely as a matter of health, one can earnestly say to the healthy, "Sing that you may remain so," and to the weakly, "Sing that you may become strong."—Echo.

Fashion Echoes.

This season is notable for the revival of old time styles in dress.

Everything that savors of Russian in jewelry and silverware is now in fashion. Hence the prevalence of Russian enamel and uncut jewels.

Handsome evening gowns display multicolored embroidery, which owes its many hues to mock jewels.

The "regal" is nothing more or less than the old time sunshade, one of many revivals.

The variety in stock cravats is simply bewildering.

Crepe de chine is again in high favor.

The pointed toed shoe has lost its prestige, and a round one seems to take its place.

ABOUT THE SUPPER SALAD.

It Is Distinctly Different From the Dinner Salad.

The dinner salad is usually composed of green leaves, as lettuce, chicory, water cress and the like, or uncooked vegetables, such as tomatoes and cucumbers. The supper salad is not to be confounded with these. The supper salad we owe, like so many modern dishes, to the epicure of the eighteenth century. The illustrious Richelieu, among many other luxurious dishes, invented the mayonnaise dressing, chiefly used today in the preparation of supper salads, of which a contributor to the New York Tribune writes somewhat as follows:

"The appetizing dishes of cold meats or fish are as properly served at lunch-

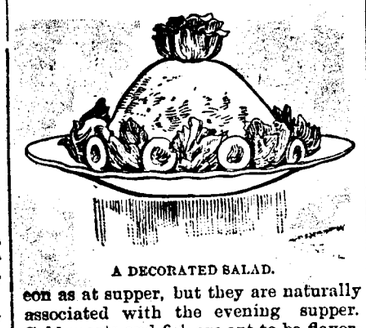

A DECORATED SALAD.

eon as at supper, but they are naturally associated with the evening supper. Cold meats and fish are apt to be flavorless, and the simple coating of mayonnaise which some housekeepers use is not sufficient to penetrate and season them. The foundation meat of all these salads of fish, flesh or fowl should be laid in a marinade of salt, pepper and vinegar, with sometimes the addition of oil."

Here follows a recipe for chicken salad, which is omitted, as most housewives have their own notions about the common salad. A few words on the serving and decoration of supper salads, however, may be helpful: "It is far better to serve meat salad which you desire to decorate for the supper table on a low crystal platter and reserve the deeper salad bowl for dinner salads of green leaves. When the mound of salad is heaped on a low platter and masked with mayonnaise, it may be simply decorated with a wreath composed of the heart leaves of lettuce and the white crisped leaves of celery, alternating with hard boiled eggs cut in quarters. The yolk of a hard boiled egg is sometimes chopped fine and scattered over the mayonnaise. Sometimes this salad is very elaborately decorated with stoned olives, capers and beet roots, as well as hard boiled eggs and bleached lettuce and celery leaves."

A lobster salad is made much like one of chicken, except that the lettuce is substituted for the celery. Decorate the mound in the same way as the chicken, substituting the small claws of the lobster for the quarters of hard boiled eggs. Sprinkle the lobster coral over the mask of mayonnaise dressing or mix some pounded coral through the dressing to color it pink.

For Ordinary Women.

Is it not food for thought to such of us as have benevolent moods now and then that our charities are all for the fallen and degraded? We seem to forget that the average woman who has led an honest, respectable, hardworking life is sometimes overtaken by bitter want and distress. There are homes for the very old and homes for the very young, places of refuge for women that are very good and a few for women that are very bad, but to the great class between no thought seems to have been given. To be sure, these ordinary women ask no consideration, and as long as they can work and keep well they peg along day by day, earning their honest living, but at the close of their life, when old age and illness come together, they look about them in vain for any home or shelter. In this connection The Puritan calls attention to the fact that in England a fund is being raised to help women in need without reference to creed and with the fewest possible rules or restrictions of any sort. It is specially designed to aid that middle class, the respectable workingwomen. The idea is one that might well be imitated in American cities.

The New Braid Work.

A design in the new braid work worthy of imitation is a centerpiece wrought out principally with terra cotta and soft green braids, which are used precisely in the same manner as the narrow silk ribbons, only the stitches are longer and

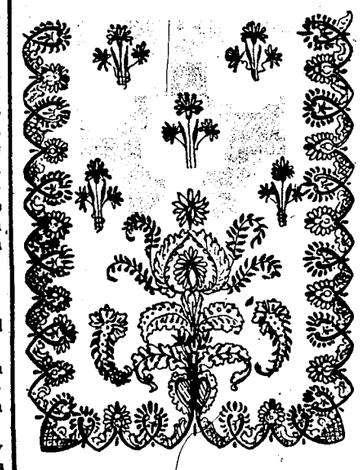

DINNER CENTERPIECE.

the patterns bolder. The spaces left within the outlines are filled in with fancy stitches. The cornflower powdering is given with white and ecru braids, the groups being severally bound with a crescent formed of French knots of terra cotta silk. The terra cotta braid in the border is brightened up by a combination of red embroidered outlines and soft green trelliswork.

L'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEANS

Est très répandue en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. Sa publicité offre donc au commerce des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement, pour l'année: Edition quotidienne, $12 00; Edition hebdomaire, $3 00; Edition du Dimanche, $2 00.

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE

—DE—

Propriétés Foncières

—DANS UNE—

Bonne Localité,

—COMPRENANT—

LA BELLE RESIDENCE EN BOIS A DEUX ETAGES,

No 2212 AVENUE CANAL,

Avec terrains spacieux.

Le splendide site à bâtir,

Encoignure des Avenues Canal et Galvez,

—ET—

Quatre beaux et grands lots à bâtir

—SUR LA—

Rue Galvez, entre les Avenues Canal et Cleveland.

Une grande et belle

ETENDUE DE TERRE

DANS LE CENTRE DE LA VILLE,

EN FACE DU PARC DE VILLE ET FAISANT FACE PAR 423 PIEDS SUR LE

Chemin de la Métairie,

Sur plus de 2600 pieds de profondeur sur la ligne extrême du fond, traversant quelques-une des principales rues et avenues de la ville, et ayant en face le service double des chars électriques de l'avenue Esplanade, et l'extension proposée de la ligne des chars Dumaine en travers du centre de la propriété. Il n'a jamais été offert une occasion meilleure pour une spéculation.

Un Site Splendide sur le Vieux Bassin,

Encoignure de la Promenade Carondelet, et des rues Trémé et Toulouse.

Le Cottage double centralement situé,

Nos 1509 et 1511 rue Douane,

Entre les rues Marais et Villeré.

L'avantageux Double Cottage en Bois,

Nos 1201 et 1203 rue Marigny.

A l'encoignure Nord Remparts.

L'Ilet de terre amélioré et désirable.

En face du Parc de ville.

Du chemin de la Métairie, des rues St-Patrick, Orléans et St Pierre.

TROIS BEAUX LOTS,

Sur les rues Ste-Anne et Alexander

—ET—

ONZE LOTS DE CHOIX,

Dans le Triosième District,

Succession de Pierre N. Canterou.

No 50,695—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO G. FRIEDRICHS & CO—Geo. G. Friedrichs, Encanteur — Bureau No 832 rue Commune — MARDI, 11 mai 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 629 et 631 rue Commune, il sera positivement vendu aux enchères publiques, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté le 25 mars 1897 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, les propriétés de très grande valeur suivantes, à savoir—

1° La belle résidence à deux étages en bois et ardoisée No 2212 avenue Canal, contenant douze chambres, vestibules en haut et en bas, chambres à bain, office, galeries devant et derrière, hangars, citerne, etc. Les terrains sont grands, étant composés comme suit, à savoir:

Deux certains lots de terre dans le Premier district de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Canal et les rues Cleveland, Galvez et Miro, mesurant ensemble 44 pieds 6 pouces et 7 lignes de face à l'avenue du Canal sur une profondeur entre lignes parallèles de 105 pieds 10 pouces et 3 lignes, conformément à un plan fait par Louis H. Pillié, voyer, en date du 18 avril 1873 ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent étant la même propriété qui fut acquise par le défunt Pierre N. Canterou, par achat de Arthur Shiff, d'après l'acte pardevant A. J. Ker, ancien notaire de cette ville en date du 28 août 1875, les titres enregistrés dans le bureau des transferts, livre 104, folio 930.

2° Les spendides sites à bâtir encoignure des avenues Canal et Galvez, décrits comme suit, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Miro, Galvez et Cleveland, désignés par les numéros 1 et 2 de l'ilet No 24, sur un plan par A. D'Héméncourt, voyer, en date du 16 juillet 1853 déposé dans le bureau de P. C. Cuvillier, ancien notaire de cette ville. Les dits lots se touchent et mesurent chacun 27 pieds de face à l'avenue Canal sur 105 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur; lot No 1 formant l'encoignure des rues Canal et Galvez.

3° Deux lots à bâtir de coin sur l'avenue Galvez, immédiatement dans le fond, le plus près de l'avenue du Canal, décrits comme suit, à savoir:

Deux certains lots de terre situés dans le Premier District dans l'ilet borné par les rues Canal, Gasquet, Galvez et Miro, désignés par les Nos 5 et 6 de l'ilet No 24, sur un plan tiré par A. d'Héméncourt, le 16me jour de juillet 1853, déposé dans l'étude de P. C. Cuvillier, ancien notaire public, dans un acte du 10 octobre 1853. Les dits lots se touchent et mesurent chacun 27 pieds de face sur la rue Galvez, 28 pieds 3 pouces et 4 lignes sur la ligne du fond qui court obliquement, leur profondeur étant 143 pieds 4 pouces et 7 lignes sur la ligne du côté du lot No 6, la plus près de la rue Gasquet 133 pieds 7 pouces et 3 lignes sur la ligne de division entre les dits lots Nos 5 et 6, 123 pieds 9 pouces et 7 lignes sur la ligne du côté du lot No 5 la plus rapprochée de la rue du Canal.

4° Les deux splendides lots de terre à bâtir sur la rue Galvez, touchant aux lots mentionnés ci-dessus, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Canal et les rues Gasquet (anciennement Jackson) Galvez et Miro désignés par les Nos 7 et 8 de l'ilet No 34, sur un plan par A. d'Héméncourt, voyer, le 16 de juillet 1853, déposé dans l'étude de P. C. Cuvillier, ancien notaire. Les dits lots se touchent et mesurent chacun vingt-sept (27') pieds de face à la rue Galvez, vingt-huit pieds (28') trois pouces (3") et quatre (4"') lignes sur la ligne du fond qui court obliquement, leur profondeur étant cent cinquante-trois (153') pieds deux (2") pouces et trois (3"') lignes sur la ligne les séparant, cent soixante-trois (163') pieds sur la ligne du côté du lot No 8, la plus rapprochée à la rue Gasquet; cent quarante trois [143') pieds quatre (4") pouces et sept (7"') lignes sur le côté du lot No 7 le plus rapproché à la rue du Canal, et seront vendus conformément au plan exposé à l'endroit de la vente, fait par L. Daney, C. E., en date du 1er décembre 1896. Ces lots de choix pour bâtir font face à une large avenue bien pavée, sont près des chars électriques de l'avenue du Canal et près des résidences de MM. Lhote, Blaise, Adler et autres.

5° La superbe étendue de terre faisant face au Chemin de la Métairie, près du Parc de Ville, améliorée avec une résidence en bois à un étage, contenant quatre chambres, écurie, hangar, citerne, etc., et occupée comme une ferme, subdivisée en deux sections, plus clairement décrite comme suit, à savoir:

A. Une certaine étendue de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, située dans le Second District de cette ville, sur le côteau de la Métairie, à un ilet du Bayou St-Jean, mesurant 423 pieds 5 pouces et 1 ligne de face sur le chemin de la Métairie sur une profondeur sur le côté le plus rapproché du Bayou St-Jean, sur une ligne oblique de 533 pieds 11 pouces et 5 lignes à un point C, de là 1286 pieds 3 pouces et 7 lignes à un point A, et de l'autre côté 1651 pieds 5 pouces et 5 lignes à un point E, et 223 pieds 9 pouces en largeur, sur une ligne oblique dans le fond et faisant face à la rue Orléans, d'après un plan de la dite étendue de terre, fait par J. H. d'Héméncourt, député voyer, le 18 janvier 1869; et aussi:

B. Une autre certaine étendue de terre dans le fond de la propriété ci-dessus décrite, avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le même District, mesurant d'après le plan ci-dessus mentionné 223 pieds 9 pouces de face à la rue Orléans sur la suivante profondeur: sur la ligne la plus près du Bayou St Jean 704 pieds 11 pouces et 2 lignes sur l'autre ligne de côté 822 pieds 1 pouce et 3 lignes et 191 pieds 10 pouces en largeur dans le fond. Acquis de la succession de Jean Dumas, le 23 décembre 1885, d'après l'acte pardevant A. Coffee, alors un notaire en cette ville. Enregistré dans le bureau des transferts, livre 123, folio 723

N. B.—Cette superbe étendue de terre est un des plus grands morceaux contigue de terre dans la ville, et est toute entière terre haute, s'étendant presque de l'Esplanade à l'avenue Canal, traversant quelques des principales avenues du Deuxième District, dont toute sera obligée sous peu d'être expropriée, avec la marche des améliorations dans cette direction. Elle a une façade de 423 pieds sur le Chemin de la Metairie, où la ligne des chars électriques de l'avenue de l'Esplanade s'étendant au Parc de la ville et à l'avenue Canal est maintenant en voie de construction. Elle a une profondeur d'environ 2650 pieds à l'extrémité de la ligne du fond et est traversée par la ligne proposée des chars électriques de la rue Dumaine au Parc de ville. Un champ plus avantageux de spéculation et de placement garanti, a rarement été offert, et mérite les sérieuses considérations des capitalistes.

6° Ce beau site faisant face au vieux bassin, encoignure de la promenade Carondelet et de la rue Trémé, courant au travers et faisant face à la rue Toulouse, plus spécialement décrit comme suit, à savoir:

Une certaine portion ou morceau de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes là dessus y appartenant ou de quelque manière en dépendant, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par la Promenade Carondelet, les rues Franklin Trémé et Toulouse. Le dit lot mesurant 81 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Trémé et 53 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue Toulouse et 53 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la promenade Carondelet et 86 pieds de profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Franklin. Au centre des grandes scieries et autres industries, se trouvant réunies tout autour de la tête du Vieux Bassin; ce beau site peut servir presque pour toutes les genres d'affaires et d'industries.

7° L'ilet de terre de choix sur le coteau de la Métairie, vis-à-vis le Parc de ville amélioré d'une bâtisse en bois à un étage contenant 4 chambres, écurie, hangar, citerne, etc., le tout plus complètement décrit comme suit, à savoir—

Un certain ilet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et servitudes là dessus y appartenant ou de quelque manière en dépendant, situé sur le Chemin de la Métairie, dans le faubourg Jackson, dans le Deuxième District de cette ville, borné par le chemin de la Métairie, les rues Orléans, St Patrick et St-Pierre, mesurant en tout 264 pieds de face à la rue St-Pierre, 205 pieds 2 pouces de face au Chemin de la Métairie 89 pieds 10 pouces de face à Orléans et 107 pieds de face à la rue St Patrick. Cet ilet de terre fait face à la double ligne de chars électriques et est à peu près à mi-chemin entre les Avenues Canal et Esplanade.

8° Le cottage double en bois et couvert en ardoises et largement productif, avec deux étages dans le fond Nos 1509 et 1511 rue Douane, entre les rues Marais et Villeré, contenant 10 chambres, 2 cabinets et petit vestibule, hangars, citerne et cour dans le fond et allée de côté, etc. Le lot est décrit comme suit, à savoir:

Un certain morceau ou parcelle de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville et formant partie du lot No 8 de l'ilet No 29 borné par les rues Douane, Bienville, Marais et Villeré, et mesurant en mesure américaine 32 pieds de face à la rue Douane sur une profondeur de 110 pieds sur la ligne de côté vers la rue Marais. Situé dans un district populeux, convenable, au centre des affaires et seulement à un ilet de l'avenue Canal, ces bâtisses sont en demande continuelle rapportant $348 par an.

9° Le cottage double en bois, couvert en ardoises et très désirable, à l'encoignure des rues Marigny et Nord Remparts, contenant 8 chambres, citernes, cours au fond et allées de côté, etc; plus spécialement décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues N. Remparts, Marigny, Mandeville et St Claude (anciennement Bons-Enfants). Le dit lot forme l'encoignure des rues Marigny et N. Remparts et mesure en mesure française, 30 pieds de face sur la rue Marigny par 60 pieds de profondeur et de face sur la rue N. Remparts. Dans une localité prospère et populeuse de la ville, cette propriété est bien située pour une location permanente.

10° Trois certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Deuxième District de cette ville formant partie de l'ilet No 48, du faubourg Jackson, lequel dit ilet est borné par les rues Ste-Anne, Orléans, Murat et Alexander; les dits lots sont désignés par les Nos 6, 8 et 9 conformément à un plan de division du dit ilet de terre, tiré par C. A. De Armas, député voyer, déposé comme référence dans le bureau de C. V. Foulon, ancien notaire le 18 juin 1861, auquel dit plan un devis figuratif a été annexé à un acte passé pardevant le dit Foulon, notaire, le 1er jour de juillet 1861, conformément au dit plan et devis les dits trois lots de terre mesurent, en mesure américaine, comme suit, à savoir: Lot No 6 mesure 31 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue Ste Anne entre les rues Alexander et Murat, sur une profondeur de 94 pieds 9 pouces et 5 1|2 lignes entre lignes parallèles. Lot No 8 mesure 31 pieds 5 pouces et 2 lignes de face sur la rue Ste Anne, par une profondeur de 94 pieds 9 pouces et 5 1|2 lignes entre lignes parallèles. Lot No 9, touchant le susdit et formant l'encoignure des rues Ste-Anne et Alexander mesure 31 pieds 5 pouces et 5 1|2 lignes de profondeur et de face à la rue Alexander, et la même profondeur sur l'autre ligne de côté séparant le dit lot du lot No 8 ci-dessus décrit.

11° Onze [11] certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là-dessus y appartenant ou de quelque manière en dépendant, situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Seidelle, Joséphine, Feliciana et Montégut, et désignés par les Nos 1 à 11 inclusivement, selon un plan dressé par M. De Yung, architecte, daté le 13 février 1862 et déposé en l'étude de Félix Grima, ancien notaire, pour référence. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Seidelle et Feliciana et mesurant trente et un [31] pieds deux [2] pouces et cinq [5] lignes de face à la rue Feliciana sur cent quinze [115] pieds de profondeur; les lots Nos 2 à 11 inclusivement mesurant chacun trente et un [31] pieds de face à la rue Feliciana sur cent quinze [115] pieds de profondeur; le tout d'après le plan par L. Daney, C. E. en date du 1er décembre 1896.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans le crédit devant être représentés par des billets des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt payable à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque et liens et privilèges du vendeur sur la propriété vendue; 5 pour cent d'honoraires d'avocat dans le cas d'un procès; les polices d'assurances devant être transférées et toutes les autres clauses de sécurité, les acquéreurs feront un dépôt de 20 pour cent comptant pour lier la vente et assumeront les taxes dues et exigibles en 1897 en plus du prix de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Robert P. Upton, notaire aux frais des acquéreurs.

10 avr—10 18 25—mai 2 9 à date.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 52,976—Division A—Ordre de Cour—Vve Bertha Berger vs ses créanciers—Qu'une réunion des créanciers de la pétitionnaire, Bertha Berger, veuve de Joseph Berger, décédé, soit convoquée et tenue pardevant Robert J. Maloney, notaire public, à son bureau No 137 rue Carondelet en cette ville, commençant mercredi 5 mai 1897, dans le but de considérer et de déterminer sur l'application de la pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui peuvent leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens de la dite pétitionnaire soient suspendues, et que W. C. Dufour, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 1er avril 1897.

Signé: T. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

3 avril—3 10 17 24—2 mai

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

font face à une large avenue bien pavée, sont près des chars électriques de l'avenue du Canal et près des résidences de MM. Lhote, Blaise, Adler et autres.

5° La superbe étendue de terre faisant face au Chemin de la Métairie, près du Parc de Ville, améliorée avec une résidence en bois à un étage, contenant quatre chambres, écurie, hangar, citerne, etc., et occupée comme une ferme, subdivisée en deux sections, plus clairement décrite comme suit, à savoir:

A. Une certaine étendue de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, située dans le Second District de cette ville, sur le côteau de la Métairie, à un ilet du Bayou St-Jean, mesurant 423 pieds 5 pouces et 1 ligne de face sur le chemin de la Métairie sur une profondeur sur le côté le plus rapproché du Bayou St-Jean, sur une ligne oblique de 533 pieds 11 pouces et 5 lignes à un point C, de là 1286 pieds 3 pouces et 7 lignes à un point A, et de l'autre côté 1651 pieds 5 pouces et 5 lignes à un point E, et 223 pieds 9 pouces en largeur, sur une ligne oblique dans le fond et faisant face à la rue Orléans, d'après un plan de la dite étendue de terre, fait par J. H. d'Héméncourt, député voyer, le 18 janvier 1869; et aussi:

B. Une autre certaine étendue de terre dans le fond de la propriété ci-dessus décrite, avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le même District, mesurant d'après le plan ci-dessus mentionné 223 pieds 9 pouces de face à la rue Orléans sur la suivante profondeur: sur la ligne la plus près du Bayou St Jean 704 pieds 11 pouces et 2 lignes sur l'autre ligne de côté 822 pieds 1 pouce et 3 lignes et 191 pieds 10 pouces en largeur dans le fond. Acquis de la succession de Jean Dumas, le 23 décembre 1885, d'après l'acte pardevant A. Coffee, alors un notaire en cette ville. Enregistré dans le bureau des transferts, livre 123, folio 723

N. B.—Cette superbe étendue de terre est un des plus grands morceaux contigue de terre dans la ville, et est toute entière terre haute, s'étendant presque de l'Esplanade à l'avenue Canal, traversant quelques des principales avenues du Deuxième District, dont toute sera obligée sous peu d'être expropriée, avec la marche des améliorations dans cette direction. Elle a une façade de 423 pieds sur le Chemin de la Metairie, où la ligne des chars électriques de l'avenue de l'Esplanade s'étendant au Parc de la ville et à l'avenue Canal est maintenant en voie de construction. Elle a une profondeur d'environ 2650 pieds à l'extrémité de la ligne du fond et est traversée par la ligne proposée des chars électriques de la rue Dumaine au Parc de ville. Un champ plus avantageux de spéculation et de placement garanti, a rarement été offert, et mérite les sérieuses considérations des capitalistes.

6° Ce beau site faisant face au vieux bassin, encoignure de la promenade Carondelet et de la rue Trémé, courant au travers et faisant face à la rue Toulouse, plus spécialement décrit comme suit, à savoir:

Une certaine portion ou morceau de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes là dessus y appartenant ou de quelque manière en dépendant, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par la Promenade Carondelet, les rues Franklin Trémé et Toulouse. Le dit lot mesurant 81 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Trémé et 53 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue Toulouse et 53 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la promenade Carondelet et 86 pieds de profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Franklin. Au centre des grandes scieries et autres industries, se trouvant réunies tout autour de la tête du Vieux Bassin; ce beau site peut servir presque pour toutes les genres d'affaires et d'industries.

7° L'ilet de terre de choix sur le coteau de la Métairie, vis-à-vis le Parc de ville amélioré d'une bâtisse en bois à un étage contenant 4 chambres, écurie, hangar, citerne, etc., le tout plus complètement décrit comme suit, à savoir—

Un certain ilet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et servitudes là dessus y appartenant ou de quelque manière en dépendant, situé sur le Chemin de la Métairie, dans le faubourg Jackson, dans le Deuxième District de cette ville, borné par le chemin de la Métairie, les rues Orléans, St Patrick et St-Pierre, mesurant en tout 264 pieds de face à la rue St-Pierre, 205 pieds 2 pouces de face au Chemin de la Métairie 89 pieds 10 pouces de face à Orléans et 107 pieds de face à la rue St Patrick. Cet ilet de terre fait face à la double ligne de chars électriques et est à peu près à mi-chemin entre les Avenues Canal et Esplanade.

8° Le cottage double en bois et couvert en ardoises et largement productif, avec deux étages dans le fond Nos 1509 et 1511 rue Douane, entre les rues Marais et Villeré, contenant 10 chambres, 2 cabinets et petit vestibule, hangars, citerne et cour dans le fond et allée de côté, etc. Le lot est décrit comme suit, à savoir:

Un certain morceau ou parcelle de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville et formant partie du lot No 8 de l'ilet No 29 borné par les rues Douane, Bienville, Marais et Villeré, et mesurant en mesure américaine 32 pieds de face à la rue Douane sur une profondeur de 110 pieds sur la ligne de côté vers la rue Marais. Situé dans un district populeux, convenable, au centre des affaires et seulement à un ilet de l'avenue Canal, ces bâtisses sont en demande continuelle rapportant $348 par an.

9° Le cottage double en bois, couvert en ardoises et très désirable, à l'encoignure des rues Marigny et Nord Remparts, contenant 8 chambres, citernes, cours au fond et allées de côté, etc; plus spécialement décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues N. Remparts, Marigny, Mandeville et St Claude (anciennement Bons-Enfants). Le dit lot forme l'encoignure des rues Marigny et N. Remparts et mesure en mesure française, 30 pieds de face sur la rue Marigny par 60 pieds de profondeur et de face sur la rue N. Remparts. Dans une localité prospère et populeuse de la ville, cette propriété est bien située pour une location permanente.

10° Trois certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Deuxième District de cette ville formant partie de l'ilet No 48, du faubourg Jackson, lequel dit ilet est borné par les rues Ste-Anne, Orléans, Murat et Alexander; les dits lots sont désignés par les Nos 6, 8 et 9 conformément à un plan de division du dit ilet de terre, tiré par C. A. De Armas, député voyer, déposé comme référence dans le bureau de C. V. Foulon, ancien notaire le 18 juin 1861, auquel dit plan un devis figuratif a été annexé à un acte passé pardevant le dit Foulon, notaire, le 1er jour de juillet 1861, conformément au dit plan et devis les dits trois lots de terre mesurent, en mesure américaine, comme suit, à savoir: Lot No 6 mesure 31 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue Ste Anne entre les rues Alexander et Murat, sur une profondeur de 94 pieds 9 pouces et 5 1|2 lignes entre lignes parallèles. Lot No 8 mesure 31 pieds 5 pouces et 2 lignes de face sur la rue Ste Anne, par une profondeur de 94 pieds 9 pouces et 5 1|2 lignes entre lignes parallèles Lot No 9, touchant le susdit et formant l'encoignure des rues Ste-Anne et Alexander mesure 31 pieds 5 pouces et 5 1|2 lignes de profondeur et de face à la rue Alexander, et la même profondeur sur l'autre ligne de côté séparant le dit lot du lot No 8 ci-dessus décrit.

11° Onze [11] certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là-dessus y appartenant ou de quelque manière en dépendant, situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Seidelle, Joséphine, Feliciana et Montégut, et désignés par les Nos 1 à 11 inclusivement, selon un plan dressé par M. De Yung, architecte, daté le 13 février 1862 et déposé en l'étude de Félix Grima, ancien notaire, pour référence. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Seidelle et Feliciana et mesurant trente et un [31] pieds deux [2] pouces et cinq [5] lignes de face à la rue Feliciana sur cent quinze [115] pieds de profondeur; les lots Nos 2 à 11 inclusivement mesurant chacun trente et un [31] pieds de face à la rue Feliciana sur cent quinze [115] pieds de profondeur; le tout d'après le plan par L. Daney, C. E. en date du 1er décembre 1896.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et